

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT

INFORMEZ-VOUS!

DAMPIERRE-EN-GRAÇAY . FOECY . GENOUILLY . GRAÇAY . MÉRY-SUR-CHER . NOHANT-EN-GRAÇAY . SAINT-GEORGES-SUR-LA-PRÉE . SAINT-HILAIRE-DE-COURT . SAINT-OUTRILLE . THÉNIOUX . VIERZON

La Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry est engagée depuis mars 2018 dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H) qui couvrira l'intégralité du périmètre de la Communauté de communes.

Le lancement de cette démarche est l'occasion de définir avec les habitants du territoire un projet global d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années et de fixer des règles générales d'utilisation du sol et de construction sur l'ensemble des communes.

Plusieurs étapes vont rythmer la réflexion et l'élaboration du PLUiH: la première phase porte sur le diagnostic complet du territoire. Le bureau d'études ALTEREO accompagnera les élus de la communauté de communes tout au long de cette démarche.

La construction de ce projet de territoire PLUiH concerne tous les acteurs du territoire : habitants, entreprises, associations, agriculteurs, etc.

LES ÉTAPES DU PROJET DE PLUIH









LE DIAGNOSTIC 8 mois

LE PROJET

9 mois

12 mois

7 mois

LES OUTILS DE CONCERTATION



Vos supports habituels (bulletins communaux et intercommunaux)



Un registre est mis à disposition dans chaque mairie et dans les locaux de la Communauté de communes



Des questionnaires sur plusieurs thématiques seront mis en ligne sur le site www.cc-vierzon.fr



Des réunions publiques seront organisées



Une adresse courriel dédiée au PLUi est mise en service. Pour toute question ou proposition d'idées, vous pouvez nous écrire à : contact-pluih@cc-vierzon.fr



